

-Aux sources de l'être-



Tunisie et Sahara Retour à l'Essentiel

15 au 26 mars 2012 (12 jours)



Le Sahara, pour plusieurs, relève de cette magie particulière forgée à l'impensable et à l'austérité de ces espaces de silence. Ce désert, en bon miroir, vous reflète ce que vous avez de vaste, d'accueillant et d'essentiel en vous-même.

Nous vous invitons donc à la porte du désert, c'est-à-dire un lieu à la fois sécuritaire et enchanteur où il vous sera donné d'apprécier, entre autres choses, un oasis unique où contempler une facette différente de la vie.

Découvrez aussi les trésors naturels et culturels de cette terre de sérénité, comme le colisée El Djem, les maisons troglodytes de Matmata et la mosquée de Kairouan, ainsi que sa côte méditerranéenne et les îles de Kerkennah où le temps semble s'être arrêté.

Décider d'y aller, c'est déjà reconnaître en soi ce désir de revenir à l'essentiel!

Ce qui vous enchantera à coup sûr :

- Les marches méditatives dans les dunes de sable avec les dromadaires
 - Le ciel illuminé de milliers d'étoiles dans le Sahara
 - L'hospitalité et la simplicité des tunisiens
 - Les maisons troglodytes de Matmata
- L'atmosphère de tranquillité des îles de Kerkennah

ITINÉRAIRE PRÉLIMINAIRE

Jour 1 : Départ de Montréal

15 mars

Jour 2 : Tunis - Sousse

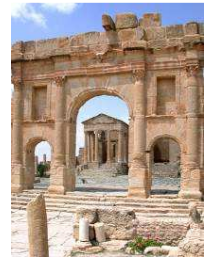
16 mars

Arrivée et assistance à l'aéroport de Tunis Carthage, transfert à l'hôtel de Sousse, sur le bord de la Méditerranée. Installation à l'hôtel El Mouradi Port el Kantaoui 4* ou similaire en bordure de mer. Temps libre pour soi, souper et *briefing*,

Jour 3 : Sousse – Kairouan – Sbeitla – Nefta

17 mars

Après le petit déjeuner, départ pour Nefta en passant par Kairouan, 4^{ème} ville sainte au monde et Première cité musulmane de l'Afrique du Nord. Son rayonnement culturel et scientifique parviendra à la conquête de l'Espagne par TAREK IBN ZIED. Visite de la ville : la Grande Mosquée, le mausolée du barbier, les bassins des Aghlabides et la médina, puis direction vers Sbeitla, visite du site archéologique de Suffétulla. Continuation vers Tozeur, petite ville de Tunisie, irriguée par 200 sources, l'une des oasis les plus célèbres du monde. Elle abrite une splendide palmeraie de plus de 1 000 hectares avec 400 000 arbres. Un véritable coin de verdure entouré de dunes et de désert de pierre. Arrivée à Nefta, installation à l'hôtel Caravane Seraï 3* ou similaire, dîner et logement.



Jour 4 : Nefta – Douz – Méharée dans le Sahara

18 mars

Après le petit déjeuner mise en route vers Zaafrane en passant par le Chott El Jerid et Douz. Départ de l'excursion de 3 jours dans le désert avec les dromadaires (Méharée). Expérimentez la marche contemplative : *« La réalité s'offre à nous si nous cessons de nommer, d'analyser ce qui est perçu. Véritable méditation dans l'action, la marche consciente nous aide simplement à être nous-même, à mieux nous connaître, à vivre l'instant présent, en pleine conscience. Pendant la marche, en silence, nous expérimentons notre présence à nous-mêmes et au monde... Transposable à chaque instant de la vie, c'est un moyen simple et efficace pour contacter nos ressources intérieures, cultiver notre rapport au monde et développer notre potentiel. »* Observation du coucher de soleil sur les dunes. Dîner et logement sous tentes. Accompagnés par nos amis chameliers, nous vivons l'ambiance des campements nomades à travers chants et bivouacs aux creux des dunes.

Jours 5, 6 et 7 : Sahara (marche, ateliers et méditation)

19-20-21 mars

Pendant ces trois jours, vous aurez un atelier avec votre accompagnateur après le petit déjeuner, ainsi que des marches contemplatives dans le désert à travers des paysages saisissants (2 à 4 heures par jour). Temps libre en après-midi pour vous reposer, écrire vos réflexions dans votre journal de bord, faire de la lecture ou méditer sur une dune. Logement en bivouac sous tentes, campement nomade.



Jour 8 : Sortie du désert – Douz – Matmata

22 mars

Sortie du désert tôt le matin, temps libre dans le souk et possibilité de vivre l'expérience d'un Hammam (spa moyen oriental). Visite du Ksar Heddada, lieu de tournage de *La Guerre des Étoiles- La Menace Fantôme* en 1997. C'était le village Mos Espa de la planète Galactique Tataouine. Continuation vers Matmata, découverte des maisons troglodytes. *Les habitants de Matmata ont opté pour des habitations sous terre, pour plus de fraîcheur. Toutes les maisons de la région sont bâties dans le même style. La cour centrale est creusée de façon circulaire dans le sol, à environ 6 mètres de profondeur et les pièces sont ensuite creusées en petites grottes tout autour. L'entrée principale est normalement un tunnel étroit qui part du niveau du sol et descend jusqu'à la cour intérieure.*

Installation à l'hôtel Diar El Berber 4* ou équivalent à Matmata.

Jour 9 Matmata – Sfax – Iles de Kerkennah

23 mars

Après le petit déjeuner, départ vers Sfax d'où se prend le traversier pour les Iles de Kerkennah; des îles enchantées où la tradition s'est transmise d'une génération à l'autre et où la modernité tarde à s'installer. *L'archipel comprend six îles dont deux seulement sont peuplées, Gharbi et Chergui et constitue un milieu insulaire qui présente des caractéristiques biologiques extrêmement rares et une exceptionnelle richesse écologique. Cette richesse jointe aux pratiques traditionnelles locales originales, exploitant ces spécificités biologiques (pêcheries traditionnelles) font de cet archipel une zone de haute valeur patrimoniale. Ces terres, ne dépassant pas 5 mètres au dessus du niveau de la mer, sont plantées de palmiers et comptent une douzaine de villages. La population est constituée d'agriculteurs et de pêcheurs. Selon la mythologie des Grecs, Ulysse aurait rencontré la déesse Circé à Qerqeneh, l'actuelle Kerkennah. Kerkennah vécut sous protectorat français à la fin du XIXe siècle, jusqu'à l'indépendance de la Tunisie 1956. Le destin de l'archipel est associé à celui du pays. Terre d'Histoire, terre d'exilés politiques, de courtisanes bannies - mais également siège d'un monastère chrétien, Kerkennah servit de refuge temporaire à Hannibal et, deux millénaires plus tard, à Habib Bourguiba en mars 1945.*

Souper et nuit au Grand Hôtel 3* en bordure de la mer à Kerkennah.



Jour 10 Iles de Kerkennah

24 mars

Atelier le matin avec votre accompagnateur. Journée de détente à l'île de Kerkennah, temps libre pour profiter de la plage ou pour faire une petite excursion dans les villages de pêcheurs. Souper et nuit au Grand Hôtel 3* en bordure de la mer.

Jour 11 Kerkennah –El Jem – Sousse

25 mars

Après le petit déjeuner départ à 7 h 00 pour Sousse en passant par Sfax : cité agricole, commerciale, Sfax est la deuxième ville de la Tunisie. Arrivée à El Jem situé à 65 Km de Sousse, sur l'emplacement de l'antique Thysdrus, visite de l'Amphithéâtre Romain : le Colisée, construit en 230, puis continuation vers Sousse et installation à l'hôtel. Souper et nuit au El Mouradi Port El Kantaoui 4* ou similaire à Sousse.

Jour 12 Sousse – Tunis – Montréal

26 mars

Après le petit déjeuner et selon l'horaire de décollage, transfert de Sousse à l'Aéroport de Tunis Carthage embarquement sur le vol de retour vers MONTREAL, assistance et formalités de départ.

N.B. Possibilité d'extension de votre séjour : cette demande doit être faite au moment de la réservation.

*L'accueil mutuel sera encouragé à l'intérieur du petit groupe qui deviendra de plus en plus un cercle de fraternité, de respect et d'écoute, favorisant la croissance de chacun. Chaque soir nous prendrons du temps pour partager sur nos expériences de la journée (ceux qui le désirent), mettre en commun nos découvertes, nos joies, nos peines, nos attentes...etc.

*Itinéraire sujet à changement

Voyage exclusif, tous droits réservés

INFORMATION GÉNÉRALE

Accompagnateur



Guy J. Giguère : consultant en ressources humaines, titulaire d'une maîtrise en counseling à l'Université Mc Gill, il accompagne les gens au coeur de leurs transitions depuis plusieurs années. Il a développé, organisé et participé à plusieurs voyages-stages de formation et d'exploration tant au Canada qu'à l'étranger. L'heure de la synthèse de sa carrière l'amène à oeuvrer pour la non-violence et la paix de chacun. L'immersion est un bien bel endroit pour lâcher prise.

Le forfait comprend : vol aller-retour Montréal-Tunis, 6 nuits d'hébergement à l'hôtel (occupation double), 4 nuits sous tentes dans le désert, matériel de cuisine et de bivouac (matelas et couvertures), dromadaires, 3 repas/jour et eau potable dans le désert, 2 repas/jour à l'hôtel, transport local, l'encadrement dans le désert par une équipe locale : chef d'expédition, chauffeur, chameliers et cuisinier, ateliers, services d'un accompagnateur de Spiritours et toutes les taxes (incluant la taxe du fond d'indemnisation de l'OPC).

Le forfait ne comprend pas : boissons aux repas, repas non mentionnés (environ 6 dîners ne sont pas inclus), pourboires, dépenses personnelles et assurances-voyage.

Prix PROMOTIONNEL : 2 799 \$ / personne taxes incluses si inscription avant le 30 janvier 2012 (Rabais de 250 \$ par rapport au prix brochure).

Prix régulier : 3 049 \$ / personne taxes incluses si inscription après 30 janvier 2012

Tarif sans les vols : 1 949\$

Supplément pour une personne seule : 190\$/pers. Toutefois nous nous efforcerons de vous jumeler avec une autre personne si vous le souhaitez.

Date limite d'inscription : 30 janvier 2012

Pour vous inscrire : remplir la fiche d'inscription ci-jointe et nous la retourner avec un premier versement de 500\$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible car les places sont limitées. Une assurance voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial.

Nb de participants : minimum 6, maximum 15

Documentation requise : Les Canadiens qui se rendent en Tunisie doivent être en possession d'un [passeport canadien](#) encore valide pendant au moins trois mois après la date de départ prévue du pays.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

détenteur d'un permis du Québec

DESTINATION: Tunisie	DEPART: 15 Mars 2012	RETOUR: 26 Mars 2012
PRIX VOYAGE / pers.: 3 049 \$ (prix promotionnel si inscription avant le 30 janvier 2012 : 2 799 \$)		

MR / MME / MLE	NOM : _____	PRÉNOM : _____	
<i>Important : les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport</i>			
ADRESSE : _____			
TEL (résidence) : _____		TEL (travail) : _____	
CELL : _____			
COURRIEL : _____			
# PASSEPORT : _____		DATE D'EXPIRATION : _____	
DATE DE NAISSANCE : _____			

OCCUPATION DÉSIRÉE* : () chambre individuelle : 190\$ () chambre double	
<i>Si chambre double</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • () je partagerai la chambre avec (Nom à préciser : _____) • () j'aimerais partager une chambre avec une personne du groupe et si on ne peut me jumeler au départ, Spiritours assumera les frais additionnels mais se garde le droit de me jumeler ultérieurement, même en cours de voyage (pour les inscriptions à plus de 60 jours du départ) 	

INFORMATIONS PERSONNELLES :	
Personne à contacter en votre absence : _____	Tel : _____
Allergies ou restrictions alimentaires : _____	
Conditions médicales particulières : _____	
Où avez-vous entendu parler de ce voyage : _____	

ASSURANCES VOYAGES CROIX BLEUE - veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

Prix indiqués par pers. / âge	Garantie soins médicaux d'urgence _____	Forfait plus _____ (garantie soins d'urgence, annulation pour 3 100 \$ et bagages jusqu'à 1 500\$)	Forfait plus sans soins médicaux _____ (garantie annulation pour 3 100 \$ et bagages jusqu'à 1 500\$)	Je ne désire pas d'assurance-voyage _____
0 à 34 ans	56 \$	194.09 \$	161.69 \$	
35 à 60 ans	64 \$	194.09\$	161.69 \$	
61 à 65 ans	65 \$	251.10 \$	187.20 \$	
66 à 70 ans	72 \$	315.47\$	208.7 \$	

N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime.

Planétaire : Crédit de compensation des émissions de gaz à effets de serre (GES) (facultatif)	
Compensez en totalité vos émissions : 43.36\$*	
Compensez en totalité vos émissions + l'impact climatique en haute altitude : 86.73\$	
Autre montant (10\$, 20\$, 30\$) : _____ \$	
*Veuillez vous référer au site www.planetaire.ca pour plus d'informations.	

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____ **Signature :** _____

A envoyer à l'adresse suivante : *Spiritours, 1695 Boulevard St-Joseph Est, Suite 100, Montréal, Québec, H2J 1N1.*

Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ (+ assurances si nécessaire) à l'ordre de Spiritours. Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté au 11 janvier 2012 pour la balance.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Un dépôt de 500\$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500\$ de pénalité

À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300\$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. À moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

FORMULE D'EXCLUSION DUES AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance médicale de la CROIX BLEUE, veuillez compléter le formulaire suivant :

EXCLUSION 1 : Au cours des 3 mois précédant la date de *prise d'effet de la couverture**, avez-vous pour une maladie ou blessure :

- | | | |
|---|----------|-----|
| 1. été hospitalisé ?..... | Non..... | Oui |
| 2. eu un changement de posologie dans votre médication existante ?..... | Non..... | Oui |
| 3. eu un changement dans un traitement existant ?..... | Non..... | Oui |
| 4. consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de la poitrine ?..... | Non..... | Oui |
| 5. été traité avec de l'oxygène a domicile ou eu recours a la corticothérapie
Pour une condition pulmonaire ?..... | Non..... | Oui |
| 6. consulté un médecin (sauf pour un examen de routine) ?..... | Non..... | Oui |
| 7. reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ?..... | Non..... | Oui |
| 8. reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament ?..... | Non..... | Oui |

Si OUI, spécifiez la Condition : _____

Cette condition est exclue de la couverture.

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant.

Si le questionnaire médical est ACCEPTÉ par la Croix Bleue, cette condition sera COUVERTE.

IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : _____ Date : _____

Compléter la partie suivante SEULEMENT dans le cas où l'une de vos réponses est OUI.

NOM: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : _____

* *Prise d'effet de la couverture*

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre* :

- Frais hospitaliers jusqu'à \$5,000,000
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe (jusqu'à \$2,000)
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance (jusqu'à \$3,000)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour toutes sortes de situations pouvant arriver et qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation couvre* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- .. Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- .. Mise en quarantaine
- .. Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- .. Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- .. Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- .. Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- .. Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- .. Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- .. Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- .. Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

ASSURANCE BAGAGES

Couverture jusqu'à 1500\$ (maximum 300\$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250\$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage



**AUTORISATION POUR PAIEMENT SUR CARTE DE CRÉDIT
Tunisie mars 2012**

DÉPÔT :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$*

Type de carte **(Visa, Master Card) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature :

BALANCE :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$*
60 jours avant la date du départ pour le paiement final.

Type de carte** (Visa, Master Card) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature :

N.B. Rabais de 50\$ si paiement total par chèque.

**Montant maximum d'une transaction : 6 000\$*

***Nous n'acceptons pas les cartes American Express*